



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmacies minières

Question écrite n° 110461

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé concernant l'intégration de pharmacies minières dans le quorum des pharmacies officinales. La Fédération des syndicats pharmaceutiques de France se pose légitimement un grand nombre de questions. D'une part, ces pharmacies minières n'ont pas été créées selon les quorum de population retenus pour la création des officines et, d'autre part, cette intégration risquerait de défavoriser économiquement les officines traditionnelles qui, il le sait, sont déjà en grande difficulté. Il souhaiterait donc savoir si une évaluation de l'impact d'une telle mesure a été réalisée et quels sont les projets du Gouvernement sur la question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110461

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juin 2011, page 5995

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)